



Protocole sanitaire

Championnat départemental 34 (3/10/2020)

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve du présent protocole.

Informations à jour au 26 septembre 2020.

Avant le tournoi

- Les inscriptions et paiements se font **exclusivement en ligne** sur le site web du comité régional (www.scrabble-lr.fr) via le portail *Hello Asso*, site **gratuit** de gestion de règlements. Vos coordonnées sont demandées et seront conservées afin de pouvoir joindre rapidement tous les participants si nécessaire.
- Votre numéro de table sera consultable sur le site du comité régional la **veille de la compétition à partir de 19 h**.
- Au moindre doute sur votre état de santé, vous ne devez pas venir et vous serez intégralement remboursé.
- Un « correspondant Covid » est nommé par les organisateurs pour ce tournoi.

Le jour du tournoi

- Les joueurs seront espacés d'un mètre au minimum. Les organisateurs aèrent la salle, nettoient tables et chaises, veillent à la désinfection des sanitaires et disposent du gel hydroalcoolique à l'entrée et à divers endroits de la salle.
- L'entrée et la sortie de la salle seront matérialisés. Vous respecterez le sens de circulation indiqué afin d'éviter les croisements.
- Le port du masque est obligatoire.
- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire pour tous à l'entrée dans la salle.
- La papeterie du tournoi est mise en place sur les tables. Les joueurs garderont la même table tout au long de la compétition.
- Les résultats ne seront pas affichés (pour éviter les attroupements) mais publiés sur Internet, si possible après chaque partie, ou projetés sur grand écran ou simplement énoncés par l'arbitre.
- Afin de limiter les manipulations de bulletins, les arbitres ramasseront eux-mêmes leurs joueurs et leur apporteront les bulletins de correction.
- Les litiges de fin de partie seront réglés en veillant à maintenir les règles de distanciation (un seul joueur à la fois à un mètre de l'arbitre annonce ses scores pour vérification, les autres attendant leur tour à distance).
- Les buvettes et vins d'honneur sont interdits dans le cadre des mesures exceptionnelles prises en zones d'alerte renforcée. Les joueurs peuvent apporter boissons ou grignotages pour leur consommation personnelle uniquement à leur place.

Après le tournoi

- Les résultats seront publiés sur Internet le plus rapidement possible.
- Si, dans les jours suivant le tournoi, un participant développe des symptômes ou apprend qu'il a été dans les jours précédant le tournoi, cas contact d'une personne diagnostiquée positive, il en avertit le « correspondant Covid », qui prendra les mesures nécessaires.

Les participants s'engagent à respecter les normes sanitaires en vigueur et notamment le port du masque, l'ensemble des gestes-barrières et des règles de distanciation. Les organisateurs s'engagent au maximum pour assurer la sécurité de tous, toutefois le « risque zéro » n'existe pas, **la participation au tournoi se fait sous la pleine et entière responsabilité des joueurs.**

Document susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation.